



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Membres du Bureau en exercice : 15

► Présents : 14

► Votants : 14

Date d'affichage de la convocation : 25/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU
 BUREAU COMMUNAUTAIRE
 DELIBERATION N° BC / 26/ 2021
 Séance du 02/ 11/ 2021

Le 02 novembre 2021 à 18h00, le bureau communautaire - dûment convoqué le 25 octobre 2021 - s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de PLOUIDER, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donner à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra		X	
KERNOUËS	BÊLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUONEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	PHELEP	Jean-Louis	X		

Secrétaire de séance : Pascal KERBOUL

Plan de modernisation des abattoirs : convention de financement

La candidature de la CLCL à l'appel à projets « plan de modernisation des abattoirs » dans le cadre de France Relance a été retenue.

L'Etat, via FranceAgriMer, soutient des investissements destinés à l'amélioration du bien-être animal et à faciliter le travail des opérateurs.

Les investissements retenus concernent le process ovin, les installations frigorifiques et la bouverie.

Montant des dépenses éligibles : 102 202,53 € HT

Montant de la subvention : 40 881,01 € HT

Le bureau est invité à autoriser la Présidente à signer la convention financière jointe en annexe et à l'exécuter.

Décision : Adopté à l'unanimité.

La Présidente
 Claudie BALCON